




Microprogramme de 2^e cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | FACULTÉ DE MÉDECINE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-814-6-0
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de deuxième cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé
TYPE	Attestation
CRÉDITS	15 à 18 crédits

-  Admission à l'automne
-  Offert au campus Virtuel
-  Temps partiel

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Mikelsie Féquière 514 343-7425
mikelsie.fequiere@umontreal.ca

Présentation

Objectifs

Ce microprogramme de deuxième cycle vise la formation d'enseignants des sciences de la santé aptes à implanter des innovations pédagogiques, à participer aux réformes du cursus des études de leur discipline et à collaborer à l'adaptation constante des facultés et des écoles des sciences de la santé face aux besoins des sociétés.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en pédagogie universitaire des sciences de la santé, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire dans un domaine des sciences de la santé
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent

1.1. Conditions particulières d'admissibilité

Dans le cas des candidats titulaires d'un diplôme de doctorat en médecine (M.D.) :

- avoir complété une résidence en médecine familiale ou
- avoir complété trois années de résidence.

Dans le cas des candidats détenteurs de toute autre formation appropriée et jugée équivalente : avoir acquis deux années d'expérience professionnelle dans le domaine des sciences de la santé.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais écrits (capacité de lecture). Sur demande, le comité d'admission peut exiger une attestation de la connaissance du français sous la forme de la réussite d'un test de français langue étrangère.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} février 2023
- **Automne 2024:** Du 15 août 2023 au 1^{er} février 2024

Structure du programme (2-814-6-0)

Version 01 (A22)

Le microprogramme comporte de 15 à 18 crédits de cours.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les cours du microprogramme sont offerts à distance. Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et jusqu'à 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MMD 63141	Innovation et recherche en pédagogie de la santé	10.0S	PSS 6102	Raisonnement pédagogique en santé	3.0S
MMD 63142	Innovation et recherche en pédagogie de la santé	23.0S	PSS 6103	Développement des compétences en santé	3.0
PSS 6101	Modèles d'enseignement en santé	3.0S	PSS 6202	Méthodes actives et réflexivité en santé	3.0S

Bloc 70B Complément de formation facultatif

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 6715	Recherche et analyse quantitative	3.0J S
PPA 6008	Résolution de problèmes en contexte éducationnel	3.0J

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche